Saint Martin la Plaine

Centre Communal d'Action Sociale

AIDE : **Séjour en famille /** **/ Accueil Loisir Sans Hébergement** **/ Accueil Loisir avec hébergement**	Version 1 Date d'application le 20 avril 2023

Description de l'aide	Participation du CCAS 1 séjour, vacances en famille Ou ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement) Ou AL avec hébergement pour les enfants
Public concerné	Famille résidant à Saint-Martin-la-Plaine ayant des enfants mineurs
Critère d'attribution	Familles avec enfants mineurs Selon la moyenne des 4 derniers QF / CAF 4 derniers mois au moment de la demande
Barème d'attribution	Plafond 150 € aide / année scolaire / enfant

QF	< 550	551 à 650	651 à 900	901 à 1 000
Aide	150 €	100 €	80 €	50 €

Démarche à effectuer par le bénéficiaire	- demande secrétariat CCAS avant le séjour - fournir Quotient familial (4 derniers mois) CAF - dossier / composition - devis du séjour